

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département du Bas-Rhin

Commune d'ODRATZHEIM

Procès-Verbal des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 février 2016

Convocation du 18 février 2016

Conseillers		Sous la Présidence de M. François JEHL, Maire
Elus :	11	
En exercice	11	
Présents	09	
Membres Présents :	M. René SCHEER, Adjoint au Maire	
	Mmes Stéphanie BOETSCH, Pia PAIVA et Marcelle WENDLING, Conseillères municipales MM. Clément HECKMANN, Thierry KUHN, Philippe SCHALL et Raymond SCHUHMACHER, Conseillers municipaux	
Membres Absents excusés:	Mme Elisabeth GUENNEUGUES, Adjointe au Maire, M. Sten GUILLAUME	

ORDRE DU JOUR :

Approbation du PV du Conseil Municipal du 21 janvier 2016,

1. Compte administratif 2015,
 2. Compte de gestion 2015,
 3. Autorisation de signature,
 4. Éclairage Public : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.)
- Divers et informations,

En préambule du conseil municipal, Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal du décès du beau-père de Madame Elisabeth GUENNEUGUES, Adjointe au Maire. En son nom personnel et en celui de l'équipe municipale toute entière, il adresse ses sincères condoléances à la famille du défunt. Il forme l'espoir que le message de sympathie les aidera à trouver le réconfort et le soutien qui leur permettra de surmonter leur chagrin.

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 21 janvier 2016 :

Le procès-verbal de la séance du 21 janvier 2016 a été adressé aux membres du conseil municipal avant la présente séance. Il ne soulève aucune objection et est adopté à l'unanimité par les membres présents dans la forme et la rédaction proposées.

07-16. Compte Administratif 2015 :

Monsieur le Maire donne lecture et commente le Compte Administratif 2015 de la commune. Conformément aux dispositions de l'art. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil élit Monsieur René SCHEER, Président de séance. Le Maire, M. François JEHL se retire pour le vote du compte administratif.

Après avoir entendu les explications et pris connaissance de l'ensemble des documents budgétaires, Les membres présents, à l'unanimité et après en avoir débattu,

- **approuvent le Compte Administratif 2015 qui se décompose comme suit :**

Fonctionnement :	Dépenses :	287 190,18 €	
	Recettes :	304 653,30 €	
	Soit un Excédent de		17 463,12 €
Investissement :	Dépenses :	317 814,35 €	
	Recettes :	622 541,64 €	
	Soit un Excédent de		304 727,29 €

Avec les reports de l'Année 2014			
Fonctionnement :	Excédent cumulé 2014 :	73 408,83 €	
	Affecté au 1068	-73 408,83 €	
	Excédent 2015 :	17 463,12 €	
Soit un Excédent cumulé de :			17 463,12 €
Investissement :	Déficit 2014 :	121 899,78 €	
	Excédent 2015 :	304 727,29 €	
Soit un Excédent cumulé de			182 827,51 €
Résultat de l'exécution du budget - Excédent			200 290,63 €

Vu la délibération n°56-15 du 26 novembre 2015 relative à l'affectation du Résultat de l'Association Foncière suite à sa dissolution par arrêté Préfectoral du 29 octobre 2015,.

Le Conseil municipal, à l'unanimité et après en avoir débattu :

- décide de l'intégration du montant de 7 532,16 €uros au résultat de fonctionnement du budget au compte 002 tel que stipulé dans la délibération.
- Ainsi, l'excédent cumulé du budget communal sera de 207 822,79 €uros

08-16. Compte de Gestion 2015 :

Après examen et commentaires relatifs à la gestion des fonds de la commune d'Odratzheim pour l'exercice 2015 par le Receveur Municipal,

Les membres présents, à l'unanimité :

- approuvent le **Compte de Gestion 2015,**
- donnent décharge au **Receveur Municipal, Trésorier à Wasselonne, pour la gestion des fonds de la Commune.**

09-16. Autorisation de signature :

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient d'autoriser un Membre du Conseil municipal pour la signature d'un document d'urbanisme. Il est question de la Déclaration préalable à travaux déposé par la Commune pour la mise en place d'un apprentis au Centre Culturel. Cette procédure relève des dispositions de l'Article L422-7 du code de l'Urbanisme.

Entendu les explications du Maire,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents,

- décide de nommer **Monsieur René SCHEER, Premier Adjoint au Maire, pour la signature du document d'urbanisme correspondant à la Déclaration préalable à Travaux déposée par Le Maire au nom de la commune.**

10-16. Travaux d'Éclairage Public contribuant aux économies d'énergie : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et/ou Dotation de soutien à l'investissement public local :

Monsieur Le Maire indique qu'à l'occasion de la séance du Conseil Municipal du 21 janvier 2016, le conseil municipal lui a demandé de solliciter un chiffrage complet des travaux liés aux économies d'énergie de l'éclairage public. Dans ce cadre, Monsieur le Maire précise que ces éléments procèdent du diagnostic complet du parc de l'éclairage public de la Commune réalisé au cours de l'année 2015 par la Société SOBECA et rendu à la commune vers la fin de l'année 2015.

Il informe le conseil que la deuxième tranche envisagée en 2016 concernera :

- Les travaux de remplacement des candélabres et luminaires dans les rues de l'École et de la Wacht rendus indispensables en raison de la vétusté de l'ensemble de l'installation,
- Le remplacement de l'ensemble des luminaires de type « boule » des rues des Violettes, Primevères, Lilas, Coquelicots et rue du Moulin, par des luminaires L.E.D. permettant de substantielles économies d'énergie,
- Le remplacement des luminaires Rue du Tramway par des luminaires à L.E.D.,

- La pose de 2 candélabres en provenance de la rue de la Wacht dans les rues de la chapelle et du tramway qui seront équipés de luminaires à L.E.D.,
- Le remplacement des luminaires route de Kirchheim et Rue de l'usine en entrée de commune par des luminaires à L.E.D..

S'agissant de travaux particulièrement coûteux et compte tenu qu'une première tranche a été engagée au courant de l'année 2015, Monsieur Le Maire propose de solliciter l'aide de l'État dans le cadre de l'appel à projets de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.

Entendu les explications du Maire,

Vu l'ensemble des propositions faites dans le cadre de cette opération,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents,

- **Accepte les offres suivantes présentées par la Société SOBECA :**
 - **Devis du 21 janvier 2016 (Devis DV-06-ECP-TRA-01036-15C)**
 - Pour le remplacement de l'ensemble des luminaires de type « boule » par des luminaires de type « BUZZ à L.E.D. » dans les rues des Violettes, Primevères, Lilas, Coquelicots et du Moulin,
 - Pour le remplacement des luminaires existants par des luminaires de type « ENZA à L.E.D. » dans les rues du Tramway, de la Chapelle, de l'Usine et Route de Kirchheim.
 - Le coût des travaux de cette opération s'élève à 31 793,00 €uros H.T., soit 38 151,60 €uros T.T.C.,
 - **Devis du 18 février 2016 (Devis DV-06-DRE-TRA-00140-16-EP1A°)**
 - Pour le remplacement des candélabres et des luminaires dans les rues de l'Ecole et de la Wacht comprenant une mise en conformité de l'installation ainsi que la mise en souterrain de l'éclairage public,
 - Le coût des travaux de cette opération s'élève à 59 633,60 €uros H.T., soit 71 560,32 €uros T.T.C.
- **Décide de l'inscription au Budget Primitif de l'année 2016,**
- **Sollicite l'aide de l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et / ou dans le cadre du dispositif de la dotation de soutien à l'investissement public local au titre de la transition énergétique en vue de la maîtrise de la consommation d'énergie.**

Divers et informations :

- Monsieur SCHEER rend compte d'une réunion à la **Gendarmerie** qui a transmis une analyse de la délinquance et de la criminalité sur la Communauté de Communes « La Porte du Vignoble ».
- Monsieur René SCHEER, Adjoint au Maire, informe le conseil municipal que le **broyeur** du Select'Om sera à nouveau mis à disposition des administrés en date du 23 avril 2016. En revanche, l'apport par foyer sera limité à 2m³.
- Monsieur Le Maire informe que le **nettoyage de printemps** aura lieu le samedi 19 mars 2016 à partir de 9 heures. Toutes les personnes intéressées peuvent s'inscrire en mairie. Le nettoyage sera suivi d'une petite collation dans la salle des associations,
- Monsieur le Maire informe le Conseil municipal des divers **panneaux de signalisation** qui vont être installés sur le territoire de la commune et visant à pallier les stationnements abusifs. De la même manière des lignes jaunes interdisant tout stationnement vont être mises en place. Enfin et pour garantir la sécurité du carrefour Rue de l'École et de l'Église, une signalétique adaptée sera mise en place et pourrait se matérialiser par des panneaux « STOP ».
- Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il n'a pas usage du droit de préemption dans le cadre de la vente de la propriété sise au 10 de la rue de l'Église. Les futurs propriétaires acceptent, le moment venu, la cession à la commune d'une partie du terrain pour permettre l'accès au terrain situé en face du Centre Socio-Culturel.

- Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux de l'avancée du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale et plus particulièrement du projet de **fusion de la Communauté de Communes de la Porte du Vignoble avec la Communauté de Communes des Coteaux de la Mossig**. Il indique que la proposition faite par le Préfet va sans aucun doute s'imposer aux intercommunalités concernées. C'est dans cet esprit que les premières réunions ont eu lieu entre les deux communautés de communes. Il est prévu que d'ici la fin du premier semestre de cette année, l'ensemble des conseillers municipaux se retrouveront pour une réunion d'information au cours de laquelle il leur sera rendu compte de l'ensemble des dispositions relatives à la fusion.
- Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux d'une réflexion en cours dans le cadre du dispositif de « commune nouvelle ». une réunion de travail est prévue en Mairie de Marlenheim le 21 mars 2016. Il rendra compte lors de la prochaine réunion du Conseil municipal des avancées sur le sujet.
- Le **Permis de Construire** suivant a été déposé :

Date	Numéro	Demandeur	Nature des Travaux
25/01/2016	PC-067-354-16-R0001	M. RICHARD Dimitri et Mme BURNICHON Valérie	Construction d'une maison individuelle

- Les **Déclarations Préalables** suivantes ont été déposées :

Date	Numéro	Demandeur	Nature des Travaux
04/02/2016	DP-067-354-16-R0001	M. COMTESSE Serge	Division parcellaire
09/02/2016	DP-067-354-16-R0002	Commune d'Odratzheim	Création d'un appentis au centre culturel

- La prochaine **séance du Conseil Municipal** aura lieu le jeudi 24 mars 2016 à 20 heures.

François JEHL	René SCHEER	Elisabeth GUENNEUGUES Absente excusée	Stéphanie BOETSCH
Pia PAIVA	Philippe SCHAHL	Clément HECKMANN	Raymond SCHUHMACHER
Thierry KUHN	Marcelle WENDLING	Sten GUILLAUME Absent excusé	